

Signature de l'entente de financement et fusion entre l'Université Sainte-Anne et le Collège de l'Acadie



Photos: Marie-Claude Dion

Père Maurice LeBlanc entonne l'hymne national, accompagné de Allister Surette, l'honorable Robert Thibault, l'honorable Sheila Copps, l'honorable Neil LeBlanc et André Roberge

Annie Serrano

POINTE-DE-L'ÉGLISE: Le vendredi 6 décembre, a eu lieu à la Salle Marc Lescarbot de l'Université Sainte-Anne, la conférence de presse pour la signature du protocole d'entente dans le cadre de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse sur la promotion des langues officielles, et la fusion de l'Université Sainte-Anne et du Collège de l'Acadie.

Allister Surette, président du Collège de l'Acadie, et qui devient vice-recteur au partenariat du nouvel établissement, a accueilli à la tribune d'honneur, l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Robert Thibault, ministre des Pêches et Océans, l'honorable Neil LeBlanc, ministre des Finances et ministre responsable des Affaires acadiennes, et André Roberge, recteur de l'Université Sainte-Anne.

La salle Marc Lescarbot accueillait également les personnalités de la région, les professeurs de l'université Sainte-Anne et du Collège de l'Acadie, et par télé-conférence, les annexes du Collège de l'Acadie à Saint-Joseph du Moine, Petit-de-Grat, Dartmouth, Tusket et La Butte.

Près de 15 millions de dollars seront accordés dans le cadre d'un appui financier fédéral-provincial à la fusion de l'Université Sainte-Anne et du Collège de l'Acadie qui rendra l'éducation post-secondaire en français plus accessible en Nouvelle-Écosse.

Selon l'entente de financement, le gouvernement du Canada s'engage à verser 7 millions de dollars sur cinq ans, soit de 2002-2003 à 2006-2007. La part de la Nouvelle-Écosse sera de 7,9 millions de dollars pour la même période. Cet appui financier s'inscrit dans le cadre du

Programme des langues officielles dans l'enseignement.

M. Thibault a déclaré «Je suis heureux d'être présent pour assister à la signature du protocole d'entente et à la fusion de l'Université Sainte-Anne et du Collège de l'Acadie. Ces deux établissements ont conclu la nécessité d'unir leur savoir et leurs ressources pour faire face au défi de l'économie du savoir. C'est un grand moment, André Roberge devient le premier recteur de la nouvelle Université Sainte-Anne - Collège de l'Acadie, et Allister Surette son vice-recteur».

Pour Mme Copps, c'est un moment historique, tout comme le début de l'Université Sainte-Anne était historique. Elle a ajouté «Le gouvernement du Canada est fier de collaborer à ce projet avec la Nouvelle-Écosse, le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne. La Nouvelle-Écosse sort grande gagnante de la fusion d'une université reconnue pour ses programmes et son corps enseignant, et d'un Collège qui se démarque dans le secteur des nouvelles technologies et de la formation à distance.»

M. LeBlanc a précisé que: «La viabilité de l'éducation post-secondaire en français en Nouvelle-Écosse est assurée pour longtemps grâce à l'intégration réussie de ces deux établissements. Les étudiants et étudiantes en récolteront les fruits, de même que tous les Néo-Écossais qui bénéficieront de l'apport économique de ces diplômés hautement qualifiés.»



De g. à d.: L'honorable Robert Thibault, l'honorable Sheila Copps, l'honorable Neil LeBlanc et André Roberge, lors de la signature de l'entente

M. Roberge a rappelé à Mme Copps que lors d'une allocution qu'elle avait prononcée à l'Université le 9 mai 1998, elle avait évoqué ses racines acadiennes: «Nos ancêtres ont jeté les fondements de notre société moderne. À nous maintenant, de bâtir sur ces fondations...» Et elle avait rajouté: «Les gouvernements sont là pour vous appuyer. Mais la volonté d'agir doit venir de vous!»

M. Roberge a continué: «Grâce à l'investissement stratégique des gouvernements fédéral et provincial, nous pourrions puiser à même les forces de l'Université et du Collège. Notre nouvelle institution, moderne et décentralisée, pourra mieux servir l'ensemble de la population acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse tout en réaffirmant la priorité à l'étudiant qui fait notre renommée. Et il a conclu: «En terminant, prenez note, Mme Copps, que, suite à l'annonce d'aujourd'hui, nous prévoyons entreprendre des

démarches dès la semaine prochaine pour convaincre nos compatriotes de Terre-Neuve d'émuler leurs cousins de l'Île-du-Prince-Édouard et de se joindre à nous dans un avenir rapproché.»

Le nouvel établissement offrira des programmes et des cours en français à un plus grand nombre d'étudiants partout en province. Il profitera de l'expertise du Collège de l'Acadie en matière d'enseignement à distance en vue d'attirer davantage d'étudiants de la province et d'ailleurs.

Pour terminer, l'honorable Sheila Copps et l'honorable Neil LeBlanc, au nom de la ministre de l'Éducation, Jane Purves, ont signé l'entente de financement, accompagnés de l'honorable Robert Thibault et du recteur de l'Université Sainte-Anne, André Roberge.



La poignée de main entre l'honorable Sheila Copps et l'honorable Neil LeBlanc clôture la signature de l'entente



C'est officiel, l'Université Sainte-Anne et le Collège de l'Acadie sont devenus un seul et unique établissement d'enseignement